



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Offre de service Environnement de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes 2024

C'est un programme financé par les Certificats d'économies d'énergie (CEE), un dispositif du Ministère en charge de l'énergie. Il s'adresse aux entreprises désireuses de mieux comprendre leur consommation et de pouvoir engager rapidement de premières actions d'économies d'énergie.

Le parcours se déroule en 3 étapes :

- **Temps collectif** : webinaire de 1h30 à 2h sur l'énergie
- **Accompagnement individuel** (1h30 en entreprise) : inscription sur la plateforme, ouverture du « carnet de bord énergie » et complétion du plan d'action en ligne + conseils
- **Suivi téléphonique** à 3 mois

Les thèmes abordés lors du webinaire sont :

- Comment **décrypter sa facture** et **son contrat d'énergie**
- Déterminer les **postes de consommation** et les clés pour agir
- Comment **utiliser la plateforme** Baisse les Watts

Pour vous inscrire au programme, rendez-vous sur le site : <https://www.baisselleswatts.fr/inscription>

Cibles : TPE consommatrices d'énergie (hors bâtiment).

Faire de la **transition écologique** un atout pour les artisans du territoire !



Diagnostic sobriété hydrique

Réduction de la consommation d'eau



Une convention a été signée avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour accompagner les artisans dans la **compréhension de leur consommation d'eau** et la **mise en place d'actions** visant à la réduire.

Grâce à cette convention, cette étude est **entièrement prise en charge**.

Dans ce cadre, une visite vous est proposée. Il vous sera demandé de fournir une facture d'eau afin **d'analyser votre consommation globale** et **d'identifier les différents postes de consommation** (sanitaires, nettoyage du matériel, etc.).

À l'issue de cette étude, un rapport vous sera remis avec des **recommandations d'actions** à mettre en place pour réduire votre consommation d'eau.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre page internet via le lien suivant : [Plan de sobriété hydrique pour l'artisanat](#).

Cibles : TPE consommatrices d'eau.

D'autres accompagnements sont proposés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur les thèmes suivants :

- **Energie** : Optimisation des coûts de fourniture, Dispositif d'aide, réduction des consommations, Investissement dans du matériel énergivore, Etude d'opportunité solaire photovoltaïque
- **Eau** : Réduction de la consommation d'eau
- **Mobilité** : Choix du véhicule en fonction de l'usage, des contraintes réglementaires (ZFE), information sur les aides
- **Economie circulaire** : Mise en place de la consigne, valorisation des cheveux en coiffure, intégration de la marque Eco-défi
- **Déchets** : Réduction / valorisation (biodéchets, filière d'élimination / valorisation)

Pour consulter l'ensemble de l'offre environnement, rendez-vous sur le site :

<https://www.cma-auvergnerhonealpes.fr/gerer/environnement>

Faire de la **transition
écologique** un
atout pour les
artisans
du territoire !

Pour toute demande de renseignements ou prise de rendez-vous pour un accompagnement, veuillez contacter :

MINARD Mathilde

Conseillère environnement

04 71 45 65 19

mathilde.minard@cma-auvergnerhonealpes.fr